

Mythologie, Lyon, 1612 - X [19] : De Plute

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre X

Ce document est une traduction de :
[Mythologia, Francfort, 1581 - X \[19\] : De Pluto](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre X

Ce document est une transformation de :
[Mythologia, Venise, 1567 - X \[19\] : De Pluto](#)

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre X

[Mythologie, Paris, 1627 - X \[19\] : De Plute](#) est une révision de ce document

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre II

[Mythologie, Lyon, 1612 - II, 10 : De Plute](#) a pour résumé ce document

Informations sur la notice

Auteurs de la noticeÉquipe Mythologia
Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : Münchener DigitalisierungsZentrum (MDZ).

Citer cette page

Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur), *Mythologie*Lyon, 1612 - X [19] : De Plute, 1612

Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Mythologia/items/show/6704>

Copier

Présentation du document

PublicationLyon, Paul Frellon, 1612
ExemplaireMünchener DigitalisierungsZentrum (MDZ): exemplaire d'Augsburg,

Staats- und Stadtbibliothek -- 4 Alt 76
Formatin-4
Langue(s)Français
Paginationp. [1079]-[1080]
Illustrationaucune

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques, historiques et religieuses[Plute](#)

Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 06/09/2019 Dernière
modification le 25/11/2024

stance de l'estat humain, veu que la condition du meschâr hōme n'est point si sublimé ne si bien affermie qu'il ne puisse aisémēt treshueier. Puis après Neptun affligea de beaucoup de miseres Laomedon pour auoir negligé la religion, en quoi ils enseignēt qu'on ne peut profaner ni mettre à nonchaloir le seruice de Dieu sans courir griefue punition. Car qui sera le prophane negligant l'honneur de Dieu auteur de tous biens, & pere de tous hommes, & ne sentira iustement toutes sortes d'afflictions en sa personne, biens & familles. Mais celui qui aura vescu saintement & selon Dieu, cetui-la aura paix avec Dieu pour tout-jamais. Voila la vraie intention de ces fabuloseitez.

Explication physique de Pluton.

Pluton fut aussi fils de Saturne, frere de Iupiter, Neptun & Iunon, c'est à sçauoir créé du souuerain Createur apres le ciel avec les autres elemens. On le prend pour la terre, & le tient-on pour Dieu des richesses, nourri par la paix, d'autant que la foison & abondance de tous biens procede de la terre entretenue & nourrie par la paix. Il est aussi Dieu des trespassez, d'autant que tout ce qui meurt se resout en ses principes, & retourne manifestement en terre. Ainsi montroient-ils que tout corps retourne en ce de quoi nature l'a fait & composé. Or que Pluton soit la terre, il se preuue par la fable de Proserpine, que Pluton rauit & l'emporta sous terre, parce que les plantes estendent premierement leurs racines sous terre, puis poulent en hault & leur tronc & leurs branches. & pourtant Proserpine demeure par partie faicte, partie avec Pluton, partie avec Iupiter.

Explication morale.

Par ces fictions ils nous exhortoient aussi à vne tranquillité de vie, d'autant que la iouissance des biens de ce monde est de fort petite duree, veu qu'on a tant de peine à les acquerir. D'auantage ils monstroient que celui qui se veut enrichir ne doit craindre ni vergongne, ni vilainie, ni deshonneur: c'est à dire qu'il doit estre scelerat & meschant. Car quels sont les rousins qui tirent le carrosse de Pluton? Alastor pernicieux, Orphnee obscur, Nyctee nocturne, Aethon ardent: pource que la cruauté, l'oubliance d'equité, l'ignorance de raison, accompagnent ordinairement cet ardent desir de richesses. ce sont les chevaux desquels Pluton est monté.

De Plute.

Et d'autant que l'esprit humain ne peut estre vtilement oisif, ils ont voulu par l'inuention de Plute exhorter les hommes à l'estude du labourage, disant que Plute estoit fils de Cerés, c'est à dire que

les richesses sont filles de la terre, comme ainsi soit que les biens procédans du rapport de la terre sont de tres-inste acquisition. On le feignoit estre aveugle, departissant les biens aux hommes sans aucun respect: parce que les cōseils de Dieu sont inconnus aux humains, & ne les peuvent ni ne doibuent rechercher trop curieusement ains se contenter de leur condition. Mais à fin qu'on ne pensast point qu'aucune chose aduint temerairement & sans la providence de Dieu, ils ont mieux aimé introduire vn Dieu aveugle, que de permettre qu'on creust aucun forfait se pouvoit commettre au desceu de la majesté diuine.

Des riuieres infernales.

OR à fin qu'il fust euident que l'integrité & innocence est non seulement fort duiſible durât la vie de l'homme pour bien viure & en repos de cōscience; mais aussi que c'est vn tres-certain & agreable fauſcōduit & passeport à ceux qui sont prests de rendre l'esprit, de porter ce tesmoignage en leur ame d'auoir vescu saintement & selō Dieu: ils ont enseigné que les defunets estoient effrayez de diuerses terreurs & dangers, & qu'il y auoit és enfers des monstres appareillez à les boutreller selon la qualité de leurs fautes commises. L'onde de la riuiere d'Acheron emportoit avec vn estrange bruit les scelerats, pour ce que la conscience & memoire des vilainies, cruautez & autres malefices tourmente merueilleusement l'ame preste à sortir de la prison corporelle. C'est ainsi qu'ils ont voulu signifier, que nous deons conformer nostre vie en sorte que la resouuenance du temps passé console nos ames quand nous serons en l'article de la mort, les certifiant avec verité d'auoir vescu en innocence & integrité, & nous donne l'assurance de nous pouoir presenter la teste leuee & sans vergogne deuant le siege de ces rigoureux & rebarbatifs iuges infernaux. Mais quiconque auoit mené vne vie dissoluë & criminelle, il trauesoit avec pleurs & lamentations les riuieres descriptes en leur lieu. Car sous cette feintise ils ont exprimé les soucis & chagrins attristans voire bourrelans les consciences à l'article de la mort, pour destourner les sursuiuans de toutes maluerſations. Et dès que les trespassez arriuoient sur le bord desdites riuieres, s'il se trouuoit quelque ame qui fust là descendue par quelque moien illegitime, à laquelle on n'eust rendu le dernier deuoir, elle auoit tout loisir de se promener deuant qu'estre receuë en la barque de Charon. Mais toutes celles qui estoient touchees d'une vraye repentance de leurs pechez, & colloquoient toute leur esperance en la clemence & bonté de Dieu, il les passoit volontiers. Tout cela ne tend qu'à nous rendre gens de bien; comme ainsi soit que la prouid'homme est ordinairement accompagnée de ioye, de contentement en l'ame, & de confiance: & combien que nos forces

soient